

5 et 6 juin 2021

— les —
Fêtes
de **l'Eau**

Les bords de Deûle et Lys s'animent !

Bateau cirque
Animations
Spectacles
Jeux
Balades
Expositions



Sivom Alliance NORD-OUEST
VIVONS NOTRE TERRITOIRE !

MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

Comines - Deülémont - Lambersart - Lompret - Marquette-lez-Lille - Pérenchies - Quesnoy-sur-Deûle - Saint-André-lez-Lille - Verlinghem - Wambrechies - Warneton

LES COULEURS DE LA VIE LOCALE



DOSSIER **Nos pompiers,
courage et dévouement**

MAGAZINE

LE QUESNOYSIEN

www.quesnoysurdeule.fr

#180 Printemps 2021

La Ville a mis en place des jeux pour petits et grands depuis le mois de février : décoration de fenêtres, circuits à thème, rébus, livret de jeux... Retrouvez celles du moment et les prochaines qui arrivent sur www.quesnoysurdeule.fr -> Rubrique Actualités.



SOMMAIRE

Les actualités municipales	4/7
Vie municipale	8/10
Expression politique	11
Dossier	12/15
Bon à savoir	16
Vie culturelle et sportive	17/19
Ils font rayonner Quesnoy	20
État-Civil	21
Agenda	22
Ateliers vélos	23

Faire face et se projeter !

Malgré la crise inédite qui nous plonge dans un nuage permanent d'incertitude et le sentiment de lassitude entre l'urgence et l'imprévu, nous continuons fort heureusement à faire des projets avec l'envie et la volonté d'y croire, mais sans plus se fixer d'échéance certaine.

Lors du dernier conseil municipal nous avons établi le budget prévisionnel de la commune et défini un équilibre entre flou et inquiétude, avec la volonté d'entreprendre pour dépasser la crise et œuvrer à un projet de ville responsable qui profite à tous, maintenir les services indispensables à la cohésion, être en capacité permanente de s'adapter pour amortir les chocs et surmonter les difficultés, aujourd'hui pour demain.

Je tiens aussi à remercier tous les élus et le service animation qui s'investissent pour proposer, au fil des semaines, des activités pour donner envie de bouger, respirer, phosphorer, se reconforter en sortant de la routine du confiné. Vous êtes nombreux à apprécier ces petits bonheurs en attendant de retrouver la spontanéité des rencontres, le bonheur d'être ensemble, le sourire de tous nos commerçants, le plaisir des activités associatives.

D'ici là, restons forts ensemble et concentrés sur l'essentiel.

Rose-Marie HALLYNCK, Maire

 **Hôtel de Ville**
Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE

 **Tél. 03 20 63 11 88**
Fax : 03 20 39 81 99

 **Horaires de la mairie (durant la crise sanitaire) :**
Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h - 12h
Samedi : 8h - 12h

 **Page Facebook**
[ville-quesnoysurdeule](https://www.facebook.com/ville-quesnoysurdeule)

 **Site internet**
www.quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOYSIEN #180 - Mai 2021

Édition : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle
Directrice de la publication et de la rédaction : Rose-Marie HALLYNCK
Conception : www.resonance.coop
Mise en page : Service Communication
Impression : Offset Impression - sur fibres de bois issues de forêts gérées durablement
Photographies : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle, CIS de Quesnoy et les associations
Dépot légal : 2^{ème} trimestre 2021
N° I.S.S.N. : 1168-4720

FINANCES

Le budget communal, impacté par l'actualité

Comme partout en France, l'élaboration du budget prévisionnel 2021 pour notre commune s'est déroulée dans un contexte très incertain. Malgré l'impact de la crise sur les comptes 2020, nous avons maintenu une situation de trésorerie saine et confortable permettant à notre commune de continuer à envisager l'avenir avec confiance.

Éducation, vivre ensemble, transition environnementale, attractivité et sécurité, la Ville investit pour toutes les générations et se mobilise pour obtenir des subventions.

Cependant, les différents confinements et donc la difficulté à mobiliser les partenaires et entreprises ont occasionné des retards dans certains projets.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE BUDGET :

www.quesnoysurdeule.fr, rubrique Finances

SYNTHÈSE DES COMPTES 2020

Si les recettes liées aux prestations de service (cantine, centres de loisirs) ont baissé de 183 898 €, cette diminution a été en partie compensée par une hausse de 17 253 € des recettes fiscales (grâce aux nouveaux logements) et par la hausse de 37 655 € des dotations de l'État.

Par ailleurs, si des achats imprévus ont dû être effectués en lien avec le contexte sanitaire, nous constatons une diminution significative des dépenses habituellement consacrées au chauffage et à l'entretien des locaux, aux fêtes et aux cérémonies.

Ainsi la baisse des recettes a été compensée par un niveau de dépenses inférieur aux années précédentes. L'excédent de fonctionnement de 975 075 € pourra être investi dans de nouveaux projets et permet de ne pas augmenter le taux des taxes locales et ce pour la 11^{ème} année consécutive

FOCUS SUR 4 PROJETS EN COURS



Équipement numérique

des 8 classes élémentaires des écoles publiques*

Dépenses prévisionnelles : 63 266 €

Recettes attendues : 30 646 €
(État 20 915 € + FCTVA 9 731 €)

Reste à charge : 32 620 €

* voir page 6



Rénovation de l'église

dernière phase : clocher, chapelles, statues et vitraux

Dépenses prévisionnelles : 1 155 229 €

Recettes attendues : 771 703 €
(État 201 710 €, MEL 380 490 €, FCTVA 189 503 €)

Reste à charge : 383 526 €



Vidéo surveillance

Modernisation du système composé de 18 caméras

Dépenses prévisionnelles : 108 428 €

Recettes attendues : 38 794 €
(MEL 21 008 € + FCTVA 17 786 €)

Reste à charge : 69 634 €



Le Troquet

démarrage cette année après les aléas

Coût prévisionnel de construction : 444 552 €

Recettes attendues : 122 924 €
(MEL 50 000 € + FCTVA 72 924 €)

Reste à charge pour la commune : 321 638 €

CADRE DE VIE

Toujours plus de nature en ville

• Plantations espaces publics :

La plantation de 24 arbres a été effectuée en accompagnement de projets d'aménagement de voirie, rue d'Ypres et dans le secteur des rues Foch et de Linselles, ainsi qu'au cimetière.

Les essences choisies sont 100 % régionales. Il s'agit d'aubépines, de charmes communs, de chênes rouvres, d'érables champêtres, de tilleuls à grandes feuilles ou à petites feuilles, d'un aulne glutineux et d'un sorbier des oiseaux.

Au pied des arbres de la rue d'Ypres : des végétaux couvre-sol et des graminées seront plantés à la fin du printemps.

Dans le secteur réaménagé Foch/Linselles, la composition des parterres et massifs est en cours d'élaboration par le chargé de mission « cadre de vie - environnement ».

• En 2021 une nouvelle phase de travaux engagée par VNF pour le recalibrage de la Deûle au gabarit 3 000 tonnes.

Les Voies Navigables de France - VNF vont lancer sur notre commune une nouvelle phase de travaux. Ces travaux nécessaires au recalibrage de la Deûle sont distincts mais complémentaires de ceux nécessaires à l'allongement de l'écluse de Quesnoy sur Deûle.

Cette première phase de travaux de défenses des berges et du garage d'écluse, en amont de celle-ci, commencera donc prochainement et devrait se terminer fin 2022. Le marché se fera sur plusieurs temps :

- Démarrage de la phase de préparation dès fin mars jusqu'à mi-mai 2021
- Travaux pour les garages d'écluse sur 300 mètres linéaires en rive gauche de juin à août 2021
- Travaux de défenses des berges sur 245 mètres linéaires en rive droite à partir de juillet/août jusqu'à septembre/octobre 2021

Nécessaires, ces travaux engendreront certaines nuisances acoustiques et vibratoires.

Celles-ci ne se produiront pas durant toute la durée des travaux mais durant les phases de battage/vibrofonçage des palplanches et Ducs d'Albe, c'est-à-dire 5 semaines pour le chantier « garage de l'écluse », rive gauche et 4 semaines pour la mise en place d'un rideau de palplanches, rive droite.

Le chantier se déroulera du lundi au vendredi de 8h à 18 h.

Par ailleurs, il ne devrait pas y avoir d'interruption de la circulation sur le chemin de halage, malgré l'emprise du chantier et l'installation d'une base vie, le stockage de matériel et la circulation induite : un balisage de sécurité et des déviations seront mis en place. Une coupure sera juste nécessaire pour les travaux en rive droite (réfection d'une portion du chemin de halage). Elle aura une durée maximum de 48 heures.

L'AVENIR DE L'EAU DÉPEND DE NOUS !

ÉCOLES

Socle numérique

Le projet de l'État a pour but d'aller plus loin pour soutenir la transformation numérique des écoles, en favorisant la création de projets basés sur 3 volets :

- équiper les écoles d'un socle numérique de base par classe en termes de matériels et de réseaux informatiques (un écran numérique interactif en lien avec un PC relié à internet, géré par l'enseignant-e pour réaliser ses cours)
- les services et ressources numériques (logiciel et maintenance informatique)
- l'accompagnement à la prise en main de ces matériels par les enseignants, pour utiliser les ressources pédagogiques numériques dans leur classe.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de mettre en œuvre ce projet, de participer à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles publiques élémentaires et d'autoriser Madame la Maire à présenter une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles publiques élémentaires de la commune.

Voir budget prévisionnel page 4.

Covid-19 : dépistage et vaccination

• Tests RT-PCR

Les dépistages avec le laboratoire Biopath continuent à la salle Festi'Val tous les mardis à partir de 14h.

Réservation d'un créneau sur Doctolib en recherchant "centre de dépistage Quesnoy-sur-Deûle" et pré-enregistrement en ligne sur <https://covid.biopath.fr>

• Tests antigéniques

À la pharmacie Belle Croix, tous les jours de 12h30 à 14h, sans rendez-vous.

• Vaccination

Le CCAS a contacté plus de 300 Quesnoisiens âgés d'au moins 75 ans afin de connaître leur souhait d'être vaccinés et les éventuelles difficultés à prendre un rendez-vous.

Toute personne éligible à la vaccination et dans l'incapacité d'y accéder peut contacter l'assistante sociale du CCAS au 03 20 63 11 86 afin qu'une solution soit trouvée.

ENTRAIDE

Conciliateur de justice

Il suffit de peu de chose, un litige avec un artisan, un dysfonctionnement avec un fournisseur internet/ de téléphonie/d'énergie, un voisin bruyant, un dépôt de garantie qui tarde à être rendu... pour que la vie devienne plus difficile. Autant de petits ou grands soucis de la vie moderne pour lesquels, nous pouvons être accompagnés.

Il existe un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre le problème : le conciliateur de justice.

Il ne rend pas la justice, mais il permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose.

Comment saisir le conciliateur ?

- En prenant rendez-vous en mairie, auprès du secrétariat, 03 20 63 11 83
- Par mail : christian.prate@conciliateurdejustice.fr
- En remplissant le Cerfa n°15728*1

www.conciliateurs.fr

EMPLOI

Coup de pouce pour tous

Du 25 mai au 11 juin 2021



E-Salon
Les Clés de l'EMPLOI et de l'ALTERNANCE

Postulez en ligne

www.clesdelemploi.fr

Infos utiles
03 20 14 52 80

Vidéos métiers
Visio-conférences
Zoom sur le territoire
Métropole Nord-Ouest

Logo de la Métropole Nord-Ouest et autres partenaires.

Nos actions sont cofinancées par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme «Emploi et Inclusion» 2014-2020.

SOLIDARITÉ

Le CLIC - Centre local d'information et de coordination

Le CLIC Relais Autonomie Cœur de Métropole est un centre d'information et de coordination destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille mais aussi aux personnes en situation de handicap de tout âge.

Financé en grande partie par le Conseil Départemental (85%) mais aussi par les communes et le CHI de Waquehal, le CLIC est un service gratuit et accessible à tous sans considération de critères de santé ou de dépendance.

Ses missions

INFORMATION ET CONSEILS

- Comment bien rester chez soi ?
- À quels types de prestations peut-on prétendre ?
- De quels financements peut-on bénéficier ?
- Comment accéder à l'ensemble de ses droits ?

ACCOMPAGNEMENT

- Évaluer les besoins
- Établir un plan d'accompagnement et aider à le mettre en œuvre
- Apporter un suivi régulier

PARTAGE

Lieu de conférences, débats, forums ou encore ateliers thématiques toute l'année.

Pour toute demande d'information ou de rendez-vous, contactez le CCAS ou l'une des deux antennes :

- Antenne de Marquette-lez-Lille : 2 rue de Wormhout, 03 20 51 60 83 ou marquette@clirelaisautonomie-cdm.fr
- Antenne de Wasquehal : CHI Le Molinel, rue Salvador Allende, 03 20 89 65 35 ou wasquehal@clirelaisautonomie-cdm.fr



SENIORS

Ça fait plaisir !

Les petites attentions à nos aînés sont toujours appréciées. Marque-pages, yaourts poétiques réalisés dans le cadre d'ateliers à la médiathèque et autres marques de sympathie font mouche.



Ça swingue !

Grâce aux dons collectés dans le cadre de l'opération "Aux masques Quesnoisiens", un après-midi musette avec Nadège, accordéoniste, a pu être organisé et a ravi les résidents des Lys Blancs.

1 732 € recueillis ont été répartis entre la résidence des Bleuets et la maison de retraite les Lys blancs.



SOLIDARITÉ

Le restaurant thérapeutique du moulin passe par Quesnoy

Notre commune entretient un partenariat régulier avec l'EPSM - Établissement Public de Santé Mentale - et nous savons toutes et tous, combien la santé mentale est un sujet majeur et sensible.

Le pôle santé mentale de la vallée de la Lys de l'EPSM Lille Métropole gère un restaurant à visée thérapeutique et de réinsertion dans les locaux de l'estaminet du moulin mis à disposition par la Ville d'Halluin. Malheureusement, un incendie a gravement endommagé le bâtiment le 2 décembre dernier, rendant impossible la poursuite de l'exploitation durant plusieurs mois et donc la continuité de ce beau projet d'accompagnement vers la réinsertion de personnes souffrant de troubles psychiques.

Aussi, quand le responsable de ce projet a sollicité la commune pour la mise à disposition d'une cuisine leur permettant de relancer la production de repas à emporter et permettre ainsi la reprise de l'activité, durant le temps des travaux de réfection de l'estaminet, nous avons accepté de prêter la cuisine de la salle Festi'Val, actuellement inutilisée et donc disponible.

L'activité se limitera à la production de repas, pour une vente à emporter. Seules la cuisine et ses annexes seront utilisées 4 jours par semaine du lundi au jeudi, sous la responsabilité de professionnels.

La mise à disposition est faite à titre gracieux. L'EPSM remboursera les frais liés aux consommations de fluides et assurera l'entretien régulier des locaux utilisés. Obligations, engagements et responsabilités réciproques sont repris dans une convention entre les deux parties. Bien évidemment, il est convenu avec l'EPSM que les activités associatives et municipales seront prioritaires quand elles pourront reprendre.



VENTE À EMPORTER

Commande uniquement par téléphone au 06 15 63 05 84, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 15h, paiement en espèces et chèques uniquement.

À la salle Festi'Val rue de Lille, mercredi et jeudi de 11h à 14h.

Le retrait des commandes se fait sur rendez-vous.

Retrouvez les menus chaque semaine sur la page Facebook  Estaminet moulin halluin

AGRICULTURE

Balades et respect

C'est la pleine saison des balades, veillons à respecter les bonnes pratiques pour un bon voisinage avec nos agriculteurs.

Je fais attention aux bandes enherbées (cf document ci-joint), je ne dépose pas mes déchets dans les becques et les fossés, je respecte le travail des agriculteurs...



RAPPEL

Les missions de la police municipale

Le métier de policière municipale est bien plus vaste qu'il n'y paraît et ses missions sont nombreuses :

- Rédaction des arrêtés municipaux de voirie (échafaudage, benne, déménagement)
- Rédaction des arrêtés de circulation routière et de stationnement
- Gestion des dossiers "Chiens dangereux" : relève les infractions relatives à la législation sur les chiens dangereux qui concernent les personnes qui n'ont pas déclaré leur animal en mairie, ou qui ne respectent pas les obligations fixées par le code rural
- Gestion des radars pédagogiques
- Gestion de la vidéosurveillance
- Gestion des fourrières
- Veille du respect des arrêtés de police du maire
- Relève les infractions au code de l'environnement (la publicité, la chasse, ect)
- Relève les infractions routières liées à la circulation et aux stationnements gênants et abusifs
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Veille à la tranquillité publique (troubles de voisinage, aboiements de chien, divagation d'animaux)
- Respect du stationnement aux entrées et sorties des écoles
- Relève les infractions à la police de conservation du domaine routier (panneaux abîmés, voiries endommagées)
- Constatations d'urbanisme pour défaut de demande d'autorisation au préalable
- Gestion des débits de boissons



La police municipale en action lors de la journée de la mobilité, sur le "parcours vélos".

PERSONNEL MUNICIPAL

Bienvenue à...



Pauline KALTENBACH, qui succède à Lucie ROBICHON au poste de responsable de la médiathèque, depuis le 10 février.



Jean-Marc LE MOING, arrivé le 2 mars en qualité de chargé de mission "Cadre de vie - espaces publics", après 5 ans en tant que directeur des espaces verts à Wambrechies.



Carole DELEFORTRIE, brigadière-chef, a pris ses fonctions le 2 mars en remplacement de Pascal STAES, retraité.

AGRICULTURE Court circuit

Depuis 35 années qu'ils ont repris la ferme Vandoolaeghe, Édith et Laurent DUQUESNE n'ont cessé d'améliorer l'exploitation afin de transmettre un bon outil de travail à leurs enfants.

L'idée du distributeur automatique a germé lors du premier confinement. Les nombreux Quesnoysiens qui empruntaient les chemins de campagne demandaient s'ils pouvaient acheter les légumes de la ferme.

En novembre 2020, le premier distributeur automatique de Quesnoy-sur-Deûle est ainsi apparu dans notre campagne, bien visible au carrefour des chemins des Trois Fenêtres et des Wetz Fournaises.

Ce nouveau service vient compléter les nombreuses possibilités de consommer frais et local.

Sept jours sur sept, de 5h à 23h, il est maintenant possible de faire son marché de légumes bien frais, les casiers réfrigérés sont approvisionnés plusieurs fois par jour. L'appareil accepte les billets et la carte bancaire.

À l'exception des pommes de terre qui proviennent de la ferme voisine de Monsieur et Madame René SIX et des pommes, tous les produits présentés sont issus de la ferme d'Édith et Laurent, certifiée « Exploitation de Haute Valeur Environnementale » depuis décembre 2020.



Bienvenue à...

JOLIE AVEC EUGÉNIE

Eugénie DUJARDIN

Prothésiste ongulatoire, pose de vernis semi-permanent, soin des mains et des pieds à domicile.

Prestation sur rendez-vous, 7j/7 dans un rayon de 25 km autour de Quesnoy

06 98 70 61 94

 Jolie avec Eugénie

ÉLÉGANCE COIFFURE

Virginie VERHELST

Coiffeuse à domicile sur Quesnoy et alentours, sur rendez-vous

06 58 83 96 85

PAS À PAS - MÉDIATION

Béatrice LORTHIOIS - **Gestion positive des conflits, accompagnement, soutien psychologique et médiation**

25 rue d'Ypres - Séances en présentiel, téléphone ou visio

06 15 79 44 10 - pasapas.mediation@gmail.com

Afin de garantir la pluralité des opinions, chaque groupe rédige son texte et aucune modification n'y est apportée.

GROUPES QUESNOY POUR TOUS NATURELLEMENT

Le troquet : attente, envie et réalité

Dans la montagne de dossiers qui occupent le quotidien de l'équipe municipale, il y en a toujours qui focalisent plus l'attention que d'autres. C'est le cas du projet de troquet. Conscients de l'attente qu'il suscite et de la déception générée par le retard pris, et soucieux de rétablir quelques contre-vérités, nous choisissons d'y revenir pour en rappeler la réflexion qui a guidé la décision municipale :

- Nous sommes tous d'accord : il manque un endroit où boire un coup au bord de l'eau à Quesnoy ! Aussi, en l'absence d'établissement privé qui offre cette possibilité, nous avons décidé en 2019 que la Ville créerait un équipement dans le parc du relais nautique, sur un terrain communal.
- Le projet retenu = bâtir un équipement permanent et non pas éphémère, considérant que notre besoin de rencontre et de convivialité ne se limite pas à la belle saison.
- Le projet se veut très qualitatif, tant sur le plan architectural que sur le projet de service. Nous

souhaitons qu'il ait du caractère, qu'il compose avec les atouts de Quesnoy et qu'il ne soit pas la réplique des projets saisonniers et clefs en main qui fleurissent ça et là, avec l'objectif de contribuer à renforcer durablement l'attractivité touristique de notre commune.

• Aujourd'hui, nous assumons le retard important pris, dû aux aléas d'appels d'offres infructueux, à une complexité supplémentaire liée à l'instabilité du terrain et surtout à un contexte incertain de crise sanitaire qui a paralysé nombre de projets ...

• Quant au coût, comparaison n'est pas raison. La qualité et la complexité ont un prix. La Ville peut compter sur des recettes et nous aurons peut-être la bonne surprise de subventions supplémentaires. Au final, ce qui comptera ce sera la plus-value de cet ambitieux projet pour tous les habitants.

Notre équipe, avec expérience et compétence, gère la commune de façon responsable et sait trouver le bon équilibre entre prudence, eu égard aux moyens modestes de la commune, et audace quand il s'agit de se confronter aux vrais défis.

ÉLU.E.S DE LA MINORITÉ

Groupe Quesnoy avenir

Nous avons voté contre le dernier budget. En effet, de nombreuses dépenses correspondent uniquement à des travaux de maintenance déjà évoqués ou initiés ces dernières années (on continue) : rénovation de l'église (dernière phase des travaux) et des façades de la mairie, mises aux normes de bâtiments sportifs, mises en sécurité de la salle des machines, aménagement du parc Mahieux. Aucune nouveauté ni de projet de long terme et d'infrastructure répondant aux besoins des Quesnoysiens et des générations futures.

D'autres dépenses IRRÉFLECHIES et INCONSIDÉRÉES nous interpellent fortement. 600 000 € sont prévus pour l'achat du terrain appartenant à la CCI en vue de l'implantation des éventuelles piscine et zone « d'écotourisme ». La mairie se portera également acquéreur de la ferme de la Bergerie et du terrain attenant sans étude préalable de faisabilité. Mais comment se porter acheteur sans l'hypothèse d'y faire un projet CONCRET ? Si ces projets devaient être abandonnés, qu'advierait-il des terrains achetés ? Rappelons qu'une partie des terrains est en zone naturelle donc non constructible.

Le coût prévisionnel du troquet ne cesse d'augmenter !

Il s'élève à 444 551.98 € (150 000 € à l'origine) soit 5 736 € le m2 pour 77,50 m2 de surface au sol !!! Son coût élevé ne se justifie d'autant moins pour l'utilisation qui en sera faite. Les explications de la Maire notamment sur la récupération d'une partie de la TVA qui diminuera la note ne nous ont guère convaincues. Nous avons toujours été favorables à ce lieu d'échanges et de convivialité mais nous l'aurions pensé autrement, avec une maîtrise des coûts et une gestion rentable. Mme la Maire aurait-elle engagé A TITRE PERSONNEL une telle somme pour un si petit bâtiment ?

La date de début de ce chantier n'est toujours pas annoncée. L'ouverture pour cet été est donc peu probable. Les Quesnoysiens vont devoir se passer de cet équipement tant attendu pour une année supplémentaire. Aucune solution de substitution ne semble avoir été pensée alors que de nombreuses guinguettes éphémères dans les communes proches traversées par la Deûle sont déjà prévues. Nous le regrettons fortement. Quesnoy est encore à la traîne ! Et ce, depuis maintenant 8 ans !

Annie LAMBIN

Le printemps est enfin arrivé. Notre campagne quesnoysienne est verdoyante et accueillante. Nos agriculteurs y jouent un rôle central. Ils se démènent, chaque jour, pour que nous puissions avoir, dans nos assiettes, des bons produits, mais aussi ils participent à l'embellissement de nos paysages avec leurs champs bien cultivés et entretenus qui font notre bonheur lors de nos promenades. Grand merci à eux et respect.

Nos pompiers, courage et dévouement

Le feu sacré des pompiers quesnoysiens

Ce 22 avril 2021 a été une journée mémorable pour toute l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires du Centre d'Incendie et de Secours de notre commune, qui recevait les clés d'un nouveau véhicule d'assistance aux victimes. Un véhicule plus léger, entièrement équipé, qui leur permet de faire toujours mieux, en terme de réactivité et d'efficacité.

Ce nouvel équipement marque une nouvelle étape dans l'histoire de notre caserne de pompiers à laquelle nous sommes toutes et tous particulièrement attaché.e.s, tant le courage et le dévouement de ces hommes et de ces femmes forcent le respect.

La solidarité et l'esprit d'équipe les rassemblent et les portent au fil des mois et des années d'une mission de volontariat particulièrement exigeante, physiquement et moralement. De générations en générations, ils veillent à transmettre « leur flamme intérieure » celle de l'engagement citoyen au service des autres.

En intervention, en manœuvre ou en entraînement, nous les croisons régulièrement dans la commune. Nous savons qu'ils sont là, proches, entraînés, prêts.

Et, avec la brigade de gendarmerie, les Quesnoysiennes et les Quesnoysiens bénéficient de moyens humains et matériels complémentaires pour veiller à la sécurité des personnes et des biens.

C'est une chance pour nous toutes et tous.

Ce dossier suscitera peut-être des vocations. Il est aussi l'occasion d'exprimer notre reconnaissance et nos sincères remerciements à toute l'équipe du CIS de Quesnoy, mais aussi à toutes les femmes et tous les hommes engagés comme eux dans le secours, l'assistance, les soins et la sécurité de chacune et chacun de nous.

Rose-Marie HALLYNCK, Maire

Christian BICHE, conseiller délégué à la sécurité et à la tranquillité



Focus sur la caserne quesnoysienne

Une caserne autonome vis-à-vis des casernes extérieures.

Beaucoup de choses ont évolué depuis 2010, date de l'eménagement rue de Comines.

À l'époque seul un FPT¹ permettait aux SPV² de réaliser l'ensemble des missions qui leur étaient confiées (incendie, secours à personne, opérations diverses...). Ils étaient systématiquement épaulés dans leurs missions par des professionnels issus des casernes proches. Mais à partir de 2010, ils ont commencé à opérer seuls sur certaines interventions.

Suite logique : un deuxième engin fut armé pour leurs missions : le VRID - SUAP³. Intervenant principalement dans le cadre du secours à la personne, ce nouveau véhicule permet non seulement d'effectuer les nombreuses missions confiées au CIS⁴ de Quesnoy-sur-Deûle, mais aussi de démontrer sa capacité à intervenir simultanément sur plusieurs lieux ou sur des interventions de grande ampleur en complément du FPT.

Ce 22 avril 2021, le CIS a été doté d'un VSAV⁵ très attendu qui complète l'équipement et qui permettra à nos sapeurs-pompiers d'être encore plus performants et réactifs.

Une équipe solide

Actuellement la caserne se compose de 14 sapeurs (équipiers⁶), 2 caporaux (chef d'équipe⁷), 3 sergents (chefs d'agrès une équipe⁸) et 4 adjudants (chefs d'agrès tout engin⁹). Parmi eux, 4 doubles-statuts (pompiers volontaires et professionnels) et des spécialités : 2 éducateurs sportifs, 10 conducteurs PL¹⁰, 2 chefs d'unités sauvetage déblaiement¹¹ et 3 formateurs en secourisme.

Des vocations

Cette évolution constante des 10 dernières années a suscité des vocations : les effectifs de la caserne n'ont cessé de croître. La caserne compte désormais une vingtaine de Sapeurs-Pompiers et une infirmière. La part féminine au Centre d'Incendie et de Secours de Quesnoy-sur-Deûle est de 25% (18% au niveau national). Au cours de cette décennie, certains jeunes formés à Quesnoy-sur-Deûle ont par la suite rejoint les Sapeurs-Pompiers professionnels (8 d'entre eux ont été admis au concours et recrutés dans un des centres du SDIS 59¹²), 2 sont devenus Sapeurs-Pompiers de Paris.

Petit lexique :

¹ FPT : Fourgon Pompe Tonne, engin destiné principalement à la lutte contre les incendies. Peut aussi être engagé sur d'autres missions.

² SPV : Sapeur-Pompier Volontaire

³ VRID - SUAP : Véhicule de Reconnaissance et d'Interventions Diverses - Secours d'Urgence Aux Personnes.

⁴ CIS : Centre d'Incendie et de Secours

⁵ VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes

⁶ Équipier : Sapeur-Pompier formé aux missions d'incendie, de secours à personne et d'opérations diverses

⁷ Chef d'équipe : Caporal Sapeur-Pompier pouvant commander un équipier formant un binôme

⁸ Chef d'agrès une équipe : Sergent Sapeur-Pompier pouvant commander un engin composé d'une équipe.

⁹ Chef d'agrès tout engin : Adjudant Sapeur-Pompier pouvant commander un engin composé de plusieurs équipes.

¹⁰ Conducteur PL : Titulaire du permis C et formé à l'utilisation de la pompe des engins incendies.

¹¹ Sauveteage Déblaiement : Spécialité en recherche de personnes ensevelies, en étaieement de structure et déblaiement.

¹² SDIS 59 : Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord.

Après avoir quitté leurs locaux attenants à la mairie, les Sapeurs-Pompiers de Quesnoy sur Deûle se sont installés dans leur nouvelle caserne route de Comines.



Nouveau véhicule VSAV fraîchement arrivé qui complète l'équipement de la caserne de Quesnoy.

La formation : une part importante de l'activité

Formation du personnel

Comme dans toutes les casernes, le personnel de garde manœuvre très régulièrement.

Formation de pompiers volontaires de toute la région

De nombreux pompiers volontaires sont formés au sein du centre d'incendie et de secours de Quesnoy-sur-Deûle. Plusieurs fois par an, sont accueillis des volontaires provenant des casernes aux alentours. Secourisme : formation initiale des nouvelles recrues, secours routier avec notamment l'apprentissage des techniques de désincarcération.

La caserne de Quesnoy sur Deûle continue d'étoffer son éventail de formations et assure désormais des formations à l'avancement pour permettre l'accès aux responsabilités de chef d'agrès une équipe et aussi la formation initiale aux missions d'incendie.

Formation des citoyens

En parallèle, les pompiers de Quesnoy-sur-Deûle proposent aux citoyens de la commune des formations aux gestes qui sauvent et aux premiers secours civiques.

La ville facilitera d'ailleurs l'accès à ces formations, dans le cadre de sessions qu'elle soutiendra financièrement.



Pour devenir Sapeur-Pompier à Quesnoy-sur-Deûle, il faut :

- Avoir 17 ans minimum.
- Résider à moins de 6 minutes de la caserne située au 1650 route de Comines à Quesnoy-sur-Deûle.
- Être à jour des obligations du service national.
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale.

Plus d'infos sur la page Facebook de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Quesnoy-sur-Deûle : Amicale SP QSD

Un corps d'élite impliqué localement...

Les Sapeurs-Pompiers de Quesnoy-sur-Deûle sont très impliqués dans la vie de la commune. En effet, en plus des formations, de nombreuses opérations sont menées : portes ouvertes faisant découvrir aux petits comme aux plus grands l'activité de Sapeurs-Pompiers (démonstration de manœuvres, présentation d'engins et matériels, parcours pompier et sportif etc), participation à des actions caritatives et citoyennes : lors du Téléthon, de l'opération villes et campagnes propres, campagne de prévention sur les détecteurs incendies, manifestations patriotiques etc...

et travaillant avec les forces de l'ordre

Chose remarquable, pour une ville comme Quesnoy-sur-Deûle, c'est que la commune dispose d'un centre de secours, d'une gendarmerie et d'un service de police municipale. Les trois entités travaillent de concert sur certaines interventions et échangent régulièrement.



Les pompiers de Quesnoy lors de la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, le 11 novembre 2018.

Une caserne familiale

L'ensemble des femmes et des hommes volontaires de Quesnoy-sur-Deûle s'efforce de maintenir une ambiance familiale. Cela est particulièrement important car être Sapeur-Pompier volontaire demande une grande disponibilité et le ciment familial est essentiel à un bon équilibre personnel. Sur leur semaine d'astreinte, les 2 équipes interviennent à tout heure du jour et de la nuit en semaine comme le weekend, le soutien de la famille et la cohésion avec les collègues sont des valeurs très importantes.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Quesnoy-sur-Deûle organise régulièrement des actions dans le but de renforcer les liens.

Une caserne respectueuse de l'environnement

Point important pour les Sapeurs-Pompiers : la caserne est située à la campagne, dans un environnement champêtre. Sensibles à la préservation de leur environnement, ils participent activement au maintien de la biodiversité par la plantation d'arbres et l'implantation de ruches favorisant la pollinisation.



Ruches installées à la caserne, rue de Comines

MOBILITÉ **Tous en selle !**

Le challenge métropolitain du vélo « ensemble en selle » revient cette année du 1^{er} au 31 mai. Nous vous proposons d'y participer en rejoignant l'équipe de notre ville !

Pour cela, rendez-vous sur Naviki.org* ou sur l'application Naviki** et rejoignez l'équipe de Quesnoy-sur-deule sous le nom « Les pédeùliers de Quesnoy ».

L'année passée, une vingtaine de personnes avait participé. Cette année, soyons plus nombreux encore pour gonfler le compteur. Rappelons que l'objectif de ce concours est de remplacer nos déplacements quotidiens en voiture (courses, travail, etc. hors pratique sportive) par des déplacements à vélo, décarbonés. C'est l'occasion de constater qu'il est parfois finalement simple de laisser la voiture au garage !

Par ailleurs, grâce à l'enregistrement des trajets des participants, la MEL édite une carte de chaleur des déplacements cyclistes. Cela permet de visualiser les axes les plus fréquentés par les cyclistes et de définir & prioriser en conséquent les aménagements cyclables à réaliser.

* un tutoriel "Comment participer avec l'application Naviki" est disponible sur le site Naviki.org

** dans l'appli "Naviki" : rubrique "aussi" --> "concours" --> choisir "challenge métropolitain du vélo 2021" --> Cliquez sur "choisir une équipe" & choisissez l'équipe « Les pédeùliers de Quesnoy »



MOBILITÉ **Marquage des vélos**

Le saviez-vous ? L'immatriculation des vélos devient obligatoire.

Les vélos neufs doivent être immatriculés depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette obligation prise en application de la loi LOM sera étendue aux cycles d'occasion à compter du 1^{er} juillet prochain. Un décret et deux arrêtés ont précisé cette mesure qui comprend un marquage des vélos ainsi que la création d'un fichier national unique des cycles identifiés (FNUCI).

L'immatriculation consiste en un code alphanumérique de 10 caractères, gravé sur le cadre de manière indélébile, qui doit être lisible lorsque le vélo se trouve en stationnement. Ce code sera délivré par un opérateur agréé par l'État par l'intermédiaire du commerçant qui recueillera des données personnelles du propriétaire afin de les intégrer dans le fichier. Il remettra également à l'acheteur un certificat lui permettant d'accéder aux fichiers pour consulter les informations le concernant et de les rectifier, notamment en cas de vente. Le dispositif prévoit en effet la possibilité d'associer différents statuts à un vélo : « en service », « volé, perdu », « hors d'usage, détruit », « en recherche de propriétaire », « en vente » ou « sortie d'atelier ». En cas de changement de statut, le propriétaire est tenu de le signaler sous 15 jours. Plus d'informations sur le dispositif et liste actualisée des opérateurs agréés sur <http://apic-asso.com>.

La ville organise avec l'ADAV, un atelier marquage des vélos contre le vol
samedi 3 juillet 2021 de 10h à 13h.

Inscription obligatoire auprès du service développement durable :
developpement-durable@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 61 54.

Réservé aux Quesnoysiens.

MÉDIATHEQUE **Prochainement**

Dès la fin du confinement : reprise des minis-animations dans le respect des règles sanitaires (6 personnes max) avec des lectures et ateliers pour les enfants.

Journées du livre de l'Art en avril, exposition en partenariat avec le forum des sciences « Énergie des étoiles » en mai, ateliers d'écriture en juin... si la situation sanitaire le permet, la culture sera au Rendez-vous !

Et toujours Les p'tits trucs du mercredi, l'actualité et des idées culturelles à découvrir toutes les semaines sur la page Facebook : Médiathèque des Étreindelles.



Horaires d'ouverture

La médiathèque vous accueille

- mardi de 15h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- vendredi de 15h à 18h
- samedi de 14h à 18h

Exposition

Du 4 au 17 mai, exposition à la médiathèque en partenariat avec les Forum des sciences de Villeneuve d'Ascq.

Tout est bien qui finit bien...

Le fonctionnement de la médiathèque a été affecté par un évènement externe, celui d'un incendie survenu le 9 mars dans un data center d'OVH, société qui gère et administre les données du logiciel Décalog utilisé par notre médiathèque et des centaines d'autres.

Certaines fonctionnalités ont été inaccessibles pendant presque 3 semaines mais aucune donnée n'a été perdue car Décalog avait déployé sa propre solution de sauvegarde avec stockage distant des données. Tout est rentré dans l'ordre, à la grande satisfaction des abonnés et de la médiathécaire.

Présentation de Pauline, la nouvelle responsable

La passation de fonction entre Lucie Robichon et Pauline KALTENBACH s'est faite en douceur, à la fin du mois de février.

Pauline Kaltenbach Calaisienne de naissance a choisi, à la fin de ses études à Lille, de partir en stage à l'Institut français d'Innsbruck, en Autriche. Elle y est restée finalement 8 ans en tant que responsable de la médiathèque et du programme culturel.

"En 2016, alors maman d'un petit Elias, elle a l'envie de se rapprocher de sa famille. Elle trouve un emploi d'agent de voyage, pour le milieu scolaire, à Villeneuve-d'Ascq. En octobre 2020 elle est rattrapée par un licenciement économique. Le souhait de revenir dans le milieu culturel la pousse à s'inscrire au concours de bibliothécaire." (extrait La Voix du Nord)

Nous souhaitons la bienvenue à cette fan d'échanges, de culture et d'animations.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Déjà la fin de l'année !

Bientôt les inscriptions...

Elles devraient se dérouler comme suit :

- 15 juin au 30 juin 2021 : réinscriptions
- 1 au 07 juillet 2021 : inscriptions.

Vous pourrez retrouver un flyer d'informations en médiathèque, en mairie, à l'école de musique, sur le site de la mairie (à partir du 1^{er} juin) ou encore sur la page facebook de l'école de musique.

Restons optimistes...

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 26 juin après-midi pour la fête de la musique**. En fonction des restrictions sanitaires, nous espérons pouvoir nous rassembler en extérieur et voir se produire les élèves de l'école de musique. Après cette année sans concert, d'audition, nous comptons sur vous pour venir les soutenir et passer un bon moment en musique !

Rejoignez l'orchestre !

Que vous soyez Quesnoysien ou non, jeune ou adulte, si vous cherchez un orchestre pour vous divertir dans la bonne humeur, l'orchestre de l'école de musique et l'ensemble de guitares (musique actuelle) recrutent !

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'école de musique.

musique@quesnoysurdeule.fr

Disciplines enseignées :

- Piano
- Guitare
- Flûte
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette
- Tuba
- Jardin musical
- Eveil musical
- Formation musicale

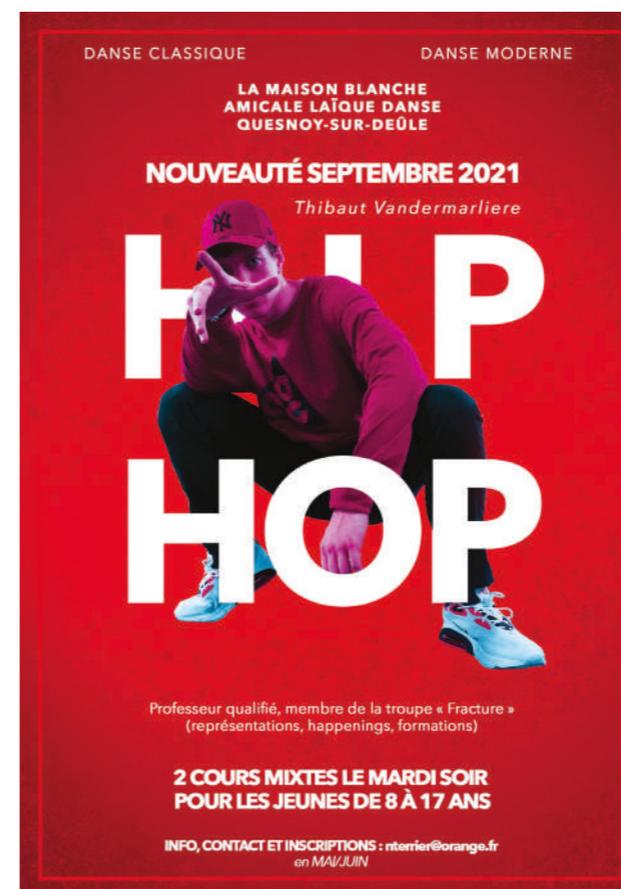


Du côté des associations

DANSE

L'école de danse de la maison blanche propose une nouvelle discipline pour la rentrée de septembre.

Info, contact et inscriptions :
nterrier@orange.fr



NOUVELLES ASSOS

• Des étoiles dans la rue

Une nouvelle association a vu le jour à Quesnoy présidée par Isabelle VION.

Elle pour vocation de venir en aide aux plus démunis.

f Asso sdf du 59 : Des étoiles dans la rue

• Terres et nuances

Cette association culturelle et artistique est ouverte aux artistes amateurs.

Renseignements : Christine DEVOS
06 64 73 26 10

OMACL

Communiqué du bureau de l'OMACL

L'assemblée générale de l'OMACL qui était prévue la mardi 16 février n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire. Elle sera organisée dès que possible, cet été, voire en septembre.

Vu les mesures de restrictions imposées par la pandémie, toutes les activités de l'OMACL ont été mises à l'arrêt. Pascal Aelbrecht est présent au bureau le mercredi de 14h30 à 17h30.

Zoom sur l'atelier de la Chesnaie

Véronique GUERMONPREZ, artisan céramiste, travaille le grès, la porcelaine et la faïence depuis 24 ans.

Cette spécialiste des arts de la table fabrique des pièces uniques dans son atelier quesnoysien pour le grand public mais également pour les restaurants de chefs régionaux de renom comme Marc MEURIN, Camille DELCROIX et Ismaïl GUERRE-GENTON.

Elle réalise également des plaques de rue, des carrelages, des luminaires ou encore des bijoux.

Son atelier est situé au 12 rue Jean Mermoz où des visites sont possibles sur rendez-vous au 06 83 33 83 38.

Nous vous invitons à aller découvrir ses créations toutes réalisées à la main.

 Atelier de la Chesnaie
www.atelierdelachснаie.com



Lionel et son beau projet solidaire

La commune accorde régulièrement des aides financières pour l'aide aux projets des jeunes Quesnoysiens de moins de 25 ans.

Cette année, le dossier de Lionel SMETS, membre de l'association des Scouts et Guides de France a été retenu par la commission "Jeunes générations" et sera subventionné à hauteur de 500€.

Avec ses deux coéquipiers, il se rendra au Népal durant les 2 mois d'été afin de participer à la rénovation et à l'aménagement d'écoles mais également pour mettre en place un système de recyclage du plastique selon une technologie pensée par "Precious plastic project" dans le but de démocratiser le recyclage et la réutilisation.



Grimasques

Le photographe quesnoysien Alex DINAUT a eu une idée toute simple : **demande aux gens de faire des grimaces avec leurs masques.** De cette idée, est née la série «Grimasque», des portraits noir et blanc qui donnent le sourire. Le temps d'une photo, le projet «Grimasque» donne une autre utilité au masque, devenu symbole anxiogène d'une société en lutte. Il apporte un peu de légèreté sur ce bout de tissu devenu si pesant et prouve que derrière ce masque se cachent aussi de grands enfants.

Réalisateur de plusieurs courts-métrages, clips, pubs et de films institutionnels, Alex DINAUT aiguise son regard sur le monde et se passionne pour la photographie. Il n'aime pas se limiter. C'est un mangeur de beau, d'esthétisme et il est toujours à la recherche de la photo qui englobera le monde entier dans un cadre. C'est un touche-à-tout car tout le touche.



 Alex Dinaut.



DÉCÈS

Roland BUYSENS
92 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Annie FAUQUET épouse BARSBY
72 ans - 17 allée de la glanerie

Daniel BOIDIN
70 ans - 21 rue Faidherbe

Jeanne DELSALLE
94 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Gilberte DE TIMMERMAN veuve BRULIN
88 ans - 1 place des bleuets

Jean PROTIN
78 ans - 29 rue de Comines

Paulette MAHIEU veuve LEMENU
89 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Valentine PRUVOT veuve VAN LANDUYT
98 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Thérèse VANHAVERBEKE veuve DESCAMPS
94 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Nelly FRETIN veuve ROUSSELLE
87 ans - 32 rue de Lille

Anne-Marie BALSAMELLI
59 ans - Clos de la Chesnaie, 2 rue Evariste Gallois

Maria SERLIPPENS veuve VERSTYN
94 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Yolande DERYM veuve PAEPEGAEY
91 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Henriette ROUSSEL veuve PRINCELLE
81 ans - 32 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Christiane JOYE
89 ans - Résidence "les Lys Blancs"

Marie-France DESSEYN
75 ans - Clos de la Chesnaie, 2 rue Evariste Gallois

NAISSANCES

Léna FERON,
née le 4 décembre 2020

Lucas SMAGUE,
né le 18 décembre 2020

Aristide DHERBECOURT,
né le 31 décembre 2020

Anton CATTEAU,
né le 9 janvier 2021

Léa DANGAIN WEYENBERGH,
née le 9 janvier 2021

Adèle ARRIARAN,
née le 29 janvier 2021

Adèle MAQUET,
née le 2 février 2021

Romy DEGRAUWE,
née le 2 février 2021

Jade JOLIBOIS,
née le 13 février 2021

Judith MAES,
née le 23 février 2021

Rose SCOGNAMIGLIO,
née le 8 mars 2021

Adèle DESCAMPS,
née le 16 mars 2021

ERRATUM

Andrea POTTIER,
né le 3 octobre 2020

Inscription sur les listes électorales

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu les **élections départementales et régionales.**

Pour participer au scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence. Vous avez **jusqu'au vendredi 14 mai** pour vous inscrire sur les listes.

Pour rappel : l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Pour les autres, l'inscription peut se faire : en ligne sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ou en mairie, avec le formulaire CERFA à retrouver sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024 et les justificatifs d'identité et de domicile.

De plus, la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 6 avril 2021 relative au **vote par procuration** confirme l'augmentation temporaire du nombre de procurations autorisées pour les élections régionales et départementales. Par dérogation à l'article L73 du code électoral chaque mandataire **peut disposer de deux procurations**, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Contact : service Élections, caroline.marin@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 61.

Retrouvez toutes les animations et précisions sur www.quesnoysurdeule.fr et sur la page Facebook Ville-quesnoy sur deule

Mai

Samedi 8 mai
Commémoration de la victoire de 1945
Monument aux morts

Vendredi 21 mai
Atelier réparation de vélos
15h à 18h - Inscription obligatoire

Dimanche 6 juin,
dans l'après-midi
dans le cadre des fêtes de l'eau
au niveau de la halte nautique
spectacle "Le bateau feu"



Juin

Samedi 5 juin
Atelier réparation de vélos
10h à 13h - Inscription obligatoire

Samedi 5 et dimanche 6 juin
Les fêtes de l'eau
Halte nautique

Lundi 14 juin
Journée mondiale du Don du sang
Collecte de 10h à 19h - Festi'Val

Jeudi 17 juin
Spectacle "La Place" - Théâtre, avec la compagnie "Les fous à réaction"
19h - Salle Sieux

Vendredi 18 juin
• **Atelier réparation de vélos**
15h à 18h - Inscription obligatoire

• **Appel du Général de Gaulle**
Monument aux morts

• **Spectacle "La Place" - Théâtre, avec la compagnie "Les fous à réaction"**
19h - Salle de l'Ange Gardien

Samedi 19 juin et Samedi 26 juin
Fête de la musique
Dans les rues de Quesnoy

Dimanche 20 juin et Dimanche 27 juin
Élections départementales et régionales

Mercredi 12 mai
Toute la journée, dans toute la ville

Alexandre DINAUT arpentrera les rues et les établissements de Quesnoy pour une séance photo à ciel ouvert pour son projet "Grimasque" (voir page 20). Une bâche sera réalisée avec tous les clichés pris lors de cette journée et exposée pour les fêtes de l'eau (5 et 6 juin)

Spectacle "La Place"

La place nous parle du monde tel qu'il a été et de sa dimension universelle. À partir de ses souvenirs d'enfance, l'autrice a pris pour sujet son père. Elle dit, écrit sa vie, et la distance venue entre elle et lui.

En + : Ateliers d'écriture

• Jeudi 10 juin de 18h à 20h
à la médiathèque des Étreindelles

• Samedi 12 juin de 10h à 12h
au local de l'Ange Gardien

Réservation obligatoire
au 06 22 67 59 98
ou lefiletlaguinde2019@gmail.com

Juillet

Samedi 3 juillet
• **Atelier réparation de vélos**
10h à 13h - Inscription obligatoire

• **Atelier marquage des vélos contre le vol**
10h à 13h - Inscription obligatoire

Vendredi 9 juillet
Atelier réparation de vélos
15h à 18h - Inscription obligatoire

Mardi 13 juillet
Fête nationale
Feu d'artifice

Mercredi 14 juillet
Fête nationale
Défilé

Ateliers réparation de vélo et marquage contre le vol organisés par le service développement durable en partenariat avec l'ADAV et l'association des jantes du Nord. D'autres sessions sont prévues. Rendez-vous sur www.quesnoysurdeule.fr, rubrique Agenda, pour toutes les informations.

